



Vivre de la forêt



La forêt, avec ses 55 061 km², recouvre 85 % du territoire de l'Abitibi-Témiscamingue. Elle fournit près de 7 000 emplois dans la région, des emplois qui sont grandement tributaires des aléas des marchés internationaux et des exigences du parquet boursier. Petit portrait d'une industrie sur le qui-vive.

En termes d'emplois, les scieries sont de loin le plus grand employeur de l'industrie forestière : près de 2 000 personnes y travaillent. Les usines de pâtes et papiers ainsi que les entreprises plus «terrain» d'exploitation forestière suivent, employant chacune plus de 1 000 personnes. La seconde transformation du bois, en regard de la première, est le maillon faible de la chaîne de production. Alors que l'exploitation de la forêt et les services forestiers représentent 30 % du volume d'emplois, la première transformation en fournit quelque 60 % et la seconde, avec 619 emplois, fournit un mince 10 % des emplois de l'industrie forestière en Abitibi-Témiscamingue.

Part de la production québécoise de bois d'œuvre, %, 1998-2002

| Année | Abitibi-Témiscamingue |
|-------------------|-----------------------|
| 1998 | 14,1 % |
| 1999 | 13,4 % |
| 2000 | 12,9 % |
| 2001 | 13,6 % |
| 2002 _p | 14,1 % |

p = données préliminaires.
Source : Conseil de l'industrie forestière du Québec, 2003.

Donc tant en termes d'emplois qu'en terme de production, on remarque que le bois d'œuvre, c'est-à-dire le bois de construction (2x3, 2x4, 2x6, etc.), est au cœur de l'industrie forestière régionale. L'Abitibi-Témiscamingue produit 14 % de l'ensemble du bois d'œuvre québécois, ce qui la place tout juste derrière le Saguenay-Lac-St-Jean qui se mérite le titre du plus important fournisseur de bois d'œuvre au Québec (entre 19 et 20 %).

Ce mois-ci il est question :

de l'industrie forestière, de syndicalisation, de conflits de travail, d'autonomie décisionnelle et de climat

Nombre d'emplois dans l'industrie forestière selon les catégories d'entreprises, Abitibi-Témiscamingue, 2003

| Catégories d'entreprises | Emplois |
|--|--------------|
| Exploitation et service forestier | 1 985 |
| Entreprises d'exploitation forestière | 1 180 |
| Entreprises de service forestier | 805 |
| Première transformation du bois | 4 063 |
| Entreprises de sciage | 1 995 |
| Entreprises de panneaux de bois | 934 |
| Entreprises de pâte, papier et carton | 1 134 |
| 2^e et 3^e transformation du bois | 619 |
| Grand total de l'industrie forestière | 6 667 |

Source : Centre des Ressources Humaines du Canada en Abitibi-Témiscamingue, 2003.

Côté production

En termes de production, on compte 123 usines

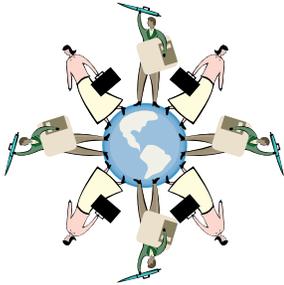
travaillant le bois sous l'une ou l'autre de ses coutures, dans la région. Les scieries sont les plus nombreuses, au nombre de 111. Ce chiffre inclut plusieurs usines de petite taille voire portatives dont plusieurs ne sont pas en opération continue. À l'heure actuelle, il existe 26 scieries majeures qui disposent de contrats d'approvisionnement (CAAF) en Abitibi-Témiscamingue. La MRC Abitibi-Ouest compte le plus grand nombre de scieries, soit 34, suivi de près par la MRC Abitibi, où 27 usines détiennent un permis de bois de sciage.

Nombre d'usines selon la catégorie de permis et le territoire, Abitibi-Témiscamingue, 2002

| Territoire | Bois de sciage | Pâtes et papiers | Placages contre-plaqués | Produits dérivés du bois | Bois tournés et façonnés | Cogénération | Total |
|----------------|----------------|------------------|-------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------|------------|
| Témiscamingue | 18 | 1 | 3 | 0 | 1 | 1 | 24 |
| Rouyn-Noranda | 12 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 12 |
| Abitibi-Ouest | 34 | 0 | 0 | 1 | 0 | 0 | 35 |
| Abitibi | 27 | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | 28 |
| Vallée-de-l'Or | 20 | 0 | 0 | 2 | 1 | 1 | 24 |
| Total | 111 | 2 | 3 | 3 | 2 | 2 | 123 |

Note : Usines détenant un permis d'usine de transformation du bois émis par le ministère des Ressources naturelles.
Source : Ministère des Ressources naturelles, direction régionale, 2002.

Tous pour un, un pour tous



Au cours des dernières années, l'adhésion syndicale progresse favorablement au sein du marché du travail de l'Abitibi-Témiscamingue. C'est du moins ce que nous apprennent de récentes données tirées de l'Enquête sur la population active (EPA) de Statistique Canada. Entre autres, on constate que le nombre de salariés syndiqués est en croissance et que le taux de couverture syndicale est en avance de plusieurs points sur celui du Québec.

En Abitibi-Témiscamingue, ce sont quelque 25 600 personnes dont l'emploi est couvert par une convention collective ou un syndicat en 2002. Plus de 32 000 occupent un emploi non syndiqué, ce qui représente plus d'une personne salariée sur deux. Selon Statistique Canada, 2 500 nouveaux venus se sont joints à l'effectif syndical entre 1997-2002. Établi à 40 % il y a 6 ans, le taux de présence syndicale a progressé assez régulièrement pour atteindre aujourd'hui 44 %.

Depuis des lustres, le taux d'adhésion syndicale est plus prononcé dans la région que dans l'ensemble de la main-d'œuvre du Québec (40 %). La présence de grandes entreprises privées dans les secteurs miniers et forestiers ainsi que la forte syndicalisation de la fonction publique et parapublique explique, en grande partie, cette réalité.

Évolution de l'emploi syndiqué¹ et de l'emploi non syndiqué, Abitibi-Témiscamingue et Québec, 1997 et 2002

| | 1997 | 2002 | Variation (%) |
|-------------------------------------|-----------|-----------|---------------|
| Abitibi-Témiscamingue | | | |
| - Emploi syndiqué | 23 100 | 25 600 | 10,8 |
| - Emploi non syndiqué | 33 900 | 32 100 | -5,3 |
| - Emploi salarié total ² | 57 000 | 57 700 | 1,2 |
| Québec | | | |
| - Emploi syndiqué | 1 122 700 | 1 259 500 | 12,2 |
| - Emploi non syndiqué | 1 586 100 | 1 858 500 | 17,2 |
| - Emploi salarié total ² | 2 708 800 | 3 118 000 | 15,1 |

¹ Les emplois syndiqués comprennent à la fois les employés syndiqués et ceux liés à une convention collective.

² L'emploi salarié total est constitué des employés salariés à l'exclusion des travailleurs autonomes (qui ne peuvent faire partie d'une unité de négociation).

Source : Statistique Canada. L'Enquête sur la population active, commande spéciale.

En ce sens, comment expliquer une croissance de la couverture syndicale malgré une conjoncture économique difficile ainsi qu'une création d'emplois plutôt timide (1,2 %) au cours des six dernières années ? L'augmentation de l'emploi syndiqué (11 %) s'expliquerait, en partie, par la forte création d'emploi dans des secteurs à plus forte présence syndicale. Ces chefs de file sont les services d'enseignement (24 %), les administrations publiques (19 %) et les soins de santé et d'assistance sociale (19 %).

Au plan salarial, les emplois syndiqués sont généralement associés à des salaires plus élevés que les emplois non-syndiqués. Les hauts salariés se retrouvent habituellement dans les grandes entreprises privées ou publiques qui sont, rappelons-le, traditionnellement plus syndiqués que la petite entreprise. En 2002, l'EPA indique que le taux horaire moyen de la main-d'œuvre salariée est de 16,91 \$. Le salaire moyen des syndiqués est de 20,01 \$ l'heure comparativement à 14,44 \$ pour les non-syndiqués, soit un écart de 5,60 \$ l'heure. Le salaire horaire des non-syndiqués représente ainsi 72 % de celui de leurs homologues syndiqués.

Salaires horaires et hebdomadaires selon la présence syndicale, Abitibi-Témiscamingue, 1997 et 2002

| | 1997 | 2002 | Variation 1997/2002 |
|-------------------------------------|--------|--------|---------------------|
| Taux horaire moyen (\$) | 15,48 | 16,91 | 9,2 |
| - emploi syndiqué | 18,50 | 20,01 | 8,2 |
| - emploi non syndiqué | 13,43 | 14,44 | 7,5 |
| Taux hebdomadaire moyen (\$) | 564,10 | 619,44 | 9,8 |
| - emploi syndiqué | 660,33 | 727,20 | 10,1 |
| - emploi non syndiqué | 498,66 | 533,29 | 6,9 |

Source : Statistique Canada. Enquête sur la population active, commande spéciale. Compilation de l'Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue.



Dans l'impasse

Plusieurs employés se rappelleront avec aigreur de l'année 2000 qui fût marquée par de longs et coûteux conflits de travail. Clin d'œil sur le baromètre des relations de travail.

Au cours des sept premiers mois de 2003, 526 travailleurs et plus de 50 500 jours de travail ont été perdus en raison de conflits de travail. Cela est dû à la perte de 45 500 jours de travail à la Fonderie Horne, conflit dans lequel les parties syndicale et patronale ont trouvé un terrain d'entente en mai dernier. À ce moment-ci, deux conflits sévissent encore dans la région, soit l'un à la Ville de Malartic et l'autre chez Radio-Nord Communications.

Conflits de travail en Abitibi-Témiscamingue

| Année | Nombre de grèves et lock-out | Nombre de travailleurs touchés | Jours de travail perdus |
|-------|------------------------------|--------------------------------|-------------------------|
| 2003* | 3 | 526 | 50 782 |
| 2002 | 4 | 647 | 80 841 |
| 2001 | 2 | 99 | 1 913 |
| 2000 | 6 | 230 | 5 669 |
| 1999 | 5 | 250 | 19 346 |
| 1998 | 4 | 426 | 10 091 |

* L'année 2003 comprend les données de janvier à juillet 2003.
Source : Ministère du Travail. Les arrêts de travail au Québec.

L'année dernière, trois grèves et un lock-out ont occasionné la perte de 80 841 jours de travail. Bien que le nombre de conflits soit inférieur à l'année record de 2000, près de trois fois plus de travailleurs ont été touchés (647 contre 230). Les conflits sont moins nombreux, mais plus longs et complexes. Trois arrêts de travail sont survenus dans le secteur privé, ce qui représente la quasi-totalité des emplois concernés. Les pertes de jours de travail les plus importantes sont survenues dans les industries minière et forestière.

Grèves et lock-out de compétence provinciale et fédérale, Abitibi-Témiscamingue, 2002

| Conflits | Syndicat | Secteur d'activité | Nombre moyen de travailleurs touchés | Nombre de jours de travail perdus* | Début et fin du conflit |
|------------------------|----------|------------------------------------|--------------------------------------|------------------------------------|--------------------------|
| Ville de Malartic | FTQ | Administrations locales | 5 | 865 | 2002-04-09 --- |
| Noranda Fonderie Horne | CSN | Première transformation des métaux | 500 | 68 500 | 2002-06-19 2003-05-11 |
| Temlam | CSN | Industrie du bois | 121 | 10 019 | 2002-07-09 2002-09-29 |
| Radio Nord | CSN | Communications | 21 | 1 457 | 2002-10-25 --- |

* Le nombre de jours de travail perdus est l'équivalent de nombre de jours-personnes non travaillées.

Note : Les données excluent les arrêts de travail qui touchent toutes les régions administratives.

Source : Ministère du Travail du Québec. Grèves et lock-out au Québec en 2002, 2003.

Gestion autonome



En Abitibi-Témiscamingue, la grande majorité des personnes (57 %) qui occupent un emploi déclarent avoir un faible niveau d'autonomie décisionnelle. Par définition, il s'agit de la possibilité pour les travailleurs d'utiliser leurs qualifications et d'en développer de nouvelles. C'est aussi pouvoir choisir comment faire son travail et participer aux décisions qui s'y rattachent.

Les hommes sont proportionnellement plus nombreux (47 %) que les femmes (37 %) à déclarer avoir une latitude décisionnelle élevée au travail. Un niveau d'autonomie élevé est aussi plus fréquent chez les personnes de 25 à 44 ans (47 %) ainsi que chez les plus scolarisées (52 %).

La catégorie professionnelle est une autre variable importante de l'autonomie en milieu de travail. Elle peut également jeter un éclairage intéressant sur l'écart qui existe entre les hommes et les femmes. Les professionnels et cadres supérieurs (74 %) ainsi que les cadres intermédiaires, semi-professionnels et techniciens (60 %) sont beaucoup plus susceptibles de disposer d'une autonomie décisionnelle élevée au travail que les travailleurs de bureau, du commerce et des services (33 %).

Source : RRSSS-AT. Enquête sociale et de santé 1998 de l'Institut de la statistique du Québec.



Beau temps, mauvais temps

Petit coup d'œil historique sur les moyennes de température des trente dernières années pour certaines villes de l'Abitibi-Témiscamingue, en comparaison avec Montréal et Québec.

Il fait en moyenne un maximum de 21 beaux degrés en juin en Abitibi et un petit degré supplémentaire au Témiscamingue. L'Abitibi gagne deux degrés en juillet et le Témiscamingue, trois. Quant au mois d'août, le maximum oscille entre 21 et 22 °C en Abitibi, et 23-24 °C au Témiscamingue. On remarque que le temps est aussi clément à Québec qu'à Ville-Marie, et Montréal n'est guère plus chaud que Témiscaming. Par contre, si on compare les villes d'Abitibi à celle de Montréal, on remarque qu'il fait en moyenne trois degrés de plus dans la métropole pendant la saison estivale.



Le mois de juin en Abitibi-Témiscamingue

La plus haute température fut 37,8 °C, à Ville-Marie en 1956.

La plus basse température fut -6,7°C, enregistrée à La Sarre en 1953.



Le mois de juillet en Abitibi-Témiscamingue

La plus haute température fut 40,0 °C, enregistrée en 1921 à Ville-Marie et Témiscaming.

La plus basse température fut -3,9 °C, enregistrée en 1926 à Amos.



Le mois d'août en Abitibi-Témiscamingue

La plus haute température fut 36,7 °C, enregistrée en 1947 à Ville-Marie.

La plus basse température fut -3,5 °C, enregistrée en 1986 à La Sarre.

Températures estivales maximales (1971-2000) selon la municipalité, °C

| Ville | Juin | Juillet | Août |
|-------------|------|---------|------|
| Amos | 21,0 | 23,1 | 21,3 |
| La Sarre | 21,5 | 23,5 | 21,5 |
| Senneterre | 20,5 | 23,2 | 21,5 |
| Témiscaming | 22,3 | 25,2 | 23,6 |
| Val-d'Or | 21,0 | 23,4 | 21,7 |
| Ville-Marie | 22,0 | 24,5 | 23,0 |
| Montréal | 23,3 | 26,3 | 24,7 |
| Québec | 22,2 | 25,0 | 23,4 |

Notes : Le maximum est la moyenne des maximums atteints. Les températures pour Rouyn-Noranda 1971-2000 ne sont pas disponibles car la station de prélèvement est trop récente.

Source : Environnement Canada, Normales climatiques au Canada 1971-2000,

http://www.climate.weatheroffice.ec.gc.ca/climate_normals/index_f.html

Sorti des presses



Emploi-Québec. *Le marché du travail dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue. Perspectives professionnelles 2002-2006.* www.emploi.quebec.net

Ministère de l'Éducation. *Portrait statistique de l'éducation 2003. Région Abitibi-Témiscamingue, 2003.*

http://www.meq.gouv.qc.ca/stat/Portraits_regionaux/index.htm

Comité interministériel. *Développement de la main-d'œuvre en aménagement forestier. Rapport du comité interministériel, 2001.*

<http://www.mrnfp.gouv.qc.ca/forets/amenagement/amenagement-oeuvre-developpement.jsp>

Ministère des Finances, de l'Économie et de la Recherche. *Coopératives du Québec, données statistiques 2000, édition 2002.*

3^e Congrès national pour AJIRR. Grandir avec sa région. 9-10-11 mai 2003 à Amos. *Les Actes.*

Commission de la construction du Québec. *La présence des femmes dans les métiers de la construction, 2003.* <http://www.ccq.org/fr/publications/dossiers/femmesweb.pdf>

Donath, Alejandro Rada. *Du développement à la renaissance des régions, 2003.*

Ces documents sont disponibles pour consultation à l'Observatoire



Ce bulletin est réalisé par l'Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue

170, avenue Principale, bureau 102

Rouyn-Noranda, (Québec) J9X 4P7

Téléphone : (819) 762-0774 Télécopieur : (819) 797-0960

Site : www.observat.qc.ca

Abonnement électronique gratuit (format PDF) : observatoire@observat.qc.ca

Agentes de recherche :

Lili Germain : lili@observat.qc.ca

Mariella Collini : mariella@observat.qc.ca

Julie Thibeault : julie@observat.qc.ca

Tirage : 600 exemplaires